

**DELIBERATION N° 13.20**  
**VŒU EN FAVEUR DE L'ANNEAU DES SCIENCES**

Commune de Craponne, Département du Rhône, Canton de Vaugneray  
Séance du Conseil Municipal : 22.03.2013  
Date de convocation du Conseil Municipal : 14.03.2013  
Date d'affichage : 29.03.2013

Nombre de Conseillers en exercice : 29  
Nombre de Conseillers présents : 19  
Nombre de Conseillers votants : 28

**PRESENTS** : A. GALLIANO, M. GRAND, H. DUHESME, M. PONCHON, F. LAMBOLEZ, A.M. PERAGINE, P. VALLON, M. ARLAUD, E. MORILLON, M. BASSI, C. DUCREST-FOURNIER, E. MATHIAS, D. PLUVY, H. ROBERT, M. CHAZE, F. PELORCE, D. MAZZOCUT, V. INDELICATO, L. BOUTERIGE-BRIVARDY

**EXCUSES** : F. PASTRE (Pouvoir à D. PLUVY), E. CAYROL (Pouvoir à P. VALLON), A. GARD (Pouvoir à H. DUHESME), G. THOMARON (Pouvoir à M. BASSI), S. ROBIER (Pouvoir à A.M. PERAGINE), G. CORNEILLA (Pouvoir à M. GRAND), R. CHEZE (Pouvoir à C. DUCREST-FOURNIER), S. LASSORT (Pouvoir à F. LAMBOLEZ), C. TOUVERON (Pouvoir à M. PONCHON)

**ABSENTS** : D. FRANCO

E. MORILLON et F. PELORCE sont désignées secrétaires de séance.

**Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur le Maire**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Le cœur de l'agglomération lyonnaise souffre depuis longtemps de n'avoir qu'un demi-boulevard périphérique urbain saturé. Le projet du Tronçon Ouest du Périphérique (TOP) discuté et envisagé depuis plusieurs années se voit aujourd'hui intégré dans l'ambitieux programme « Anneau des Sciences ». Ce changement d'appellation est l'expression d'une évolution du projet.

Loin de se limiter à une réponse routière, l'Anneau des Sciences a pour ambition d'interconnecter les modes de transport et de jouer un rôle d'interface multimodale. Il entend également être le levier d'une nouvelle dynamique urbaine pour l'Ouest lyonnais et l'ensemble de l'agglomération.

Actuellement se déroule, dans notre agglomération sous l'égide de la Commission Nationale du débat public (CNDP), un débat public consacré à cet Anneau des Sciences.

L'intégralité du dossier est consultable sur le site <http://www.debatpublic-anneau-top.org/>

1 – Etat des lieux

La mise en œuvre du projet d'agglomération horizon 2030 nécessite de résoudre des difficultés majeures auxquelles l'agglomération lyonnaise est confrontée. Son réseau routier, distribuant les autoroutes au cœur de la ville mélangeant tous les trafics est fortement congestionné. Il génère d'importantes nuisances et est inadapté aux besoins d'une grande métropole.

Accusé de réception en préfecture  
069-216900696-20130322-2013-00020-DE  
Date de télétransmission : 02/04/2013  
Date de réception préfecture : 02/04/2013

Depuis maintenant plus de 40 ans, la ville de Lyon est traversée par une autoroute qui cumule toutes les circulations d'agglomération, régionales, nationales et internationales. Avec seulement 4 portes d'entrée au centre de l'agglomération depuis l'ouest lyonnais, ce sont aujourd'hui le tunnel de Fourvière et l'axe A6, A 7 qui servent de bouclage au boulevard périphérique.

Les conséquences de ces dysfonctionnements sont graves tant à l'échelle de l'agglomération qu'à celle de l'ouest lyonnais :

- l'autoroute A6/A7 saturée la plupart du temps,
- le centre-ville de Lyon et les cœurs de village de l'Ouest lyonnais sont envahis par un trafic automobile trop dense et inadapté,
- la densité de la circulation automobile et les embouteillages engendrent une pollution atmosphérique et des nuisances qui dégradent la qualité de vie des habitants.

## 2 – Scénarios d'aménagement

Pour remédier à ces dysfonctionnements plusieurs scénarios d'aménagement ont été envisagés :

### Scénario 1 : le statu quo

Cette hypothèse retient l'amélioration des transports en commun sans infrastructure routière nouvelle.

### Scénario 2 : l'Anneau des Sciences

Le scénario multimodal appelé Anneau des Sciences comprend :

- une nouvelle infrastructure,
- la requalification de l'A6, A7 et d'autres voiries de l'ouest,
- une interaction forte avec les transports en commun (création de parcs relais, utilisation de l'Anneau par les transports en commun...).

L'infrastructure routière de l'Anneau des Sciences prévoit de relier la porte Valvert à St Fons par une infrastructure de 14,8 km à 80 % enterrée et de se brancher sur le boulevard Laurent Bonnefoy. Il comporte 7 portes d'accès. Le coût des travaux est de 2,2 à 2,5 milliards d'euros.

### Scénario 3 : la rocade

Le scénario Rociade diffère du scénario Anneau des Sciences principalement par le tracé de l'infrastructure routière qui se raccorde sur le boulevard urbain sud pour emprunter ensuite la rocade est. Ce tracé comporte 16,3 km de voirie dont près de 70 enterrés avec 7 portes d'accès.

Au vu des études réalisées par le Grand Lyon, il apparaît que des solutions prenant appui exclusivement sur les transports collectifs ne peuvent constituer à terme une réponse et que seule une solution combinant un développement ambitieux mais réaliste des transports collectifs à la réalisation d'une infrastructure routière nouvelle et à même de résoudre durablement les dysfonctionnements du réseau de transports.

Avec un tracé court, l'Anneau des Sciences s'inscrit dans une logique d'infrastructure d'agglomération au profit des habitants de l'agglomération. Il accueille ainsi majoritairement

Accusé de réception en préfecture  
N° 2013-00000-2013-02-2013-00000  
Date de télétransmission : 02/04/2013  
Date de réception préfecture : 02/04/2013

les déplacements internes à l'agglomération dont une part importante en lien avec le centre et l'Ouest.

Avec un tracé plus long et plus éloigné du centre-ville, le scénario Rocade est globalement plus attractif pour les habitants résidant hors de l'agglomération avec un risque que le trafic national et international l'utilise pour éviter le centre-ville. Les experts de la communauté urbaine note également un risque d'étalement urbain vers l'est, cet ouvrage étant directement connecté à la rocade est existante.

Après examen des différents tracés proposés,

Considérant que les temps de parcours se dégradent globalement sur l'agglomération et en particulier sur le réseau viaire de l'Ouest et que le développement de l'agglomération ne pourra se faire sans une amélioration des conditions de desserte,

Considérant, que l'Anneau des Sciences plus proche des zones denses de l'agglomération s'inscrit bien dans une logique de desserte d'agglomération et non pas de contournement (lequel doit être réalisé par l'Etat),

Considérant que le projet prévoit une interaction forte avec les transports en commun (utilisation de l'Anneau des Sciences par les transports en commun, réalisation d'aménagements spécifiques pour les transports collectifs sur les voiries requalifiées, création de parcs relais aux différentes portes...),

Considérant que ce projet est porteur d'améliorations environnementales,

Il est proposé de soutenir le projet Anneau des Sciences dans sa variante courte portée par le Grand Lyon.

Considérant, par ailleurs, que l'anneau des Sciences provoquera très vraisemblablement un accroissement de la circulation sur les voies conduisant aux Portes d'Entrée et notamment sur la RD 489 déjà saturée

**ADOPTE**

A l'unanimité le vœux :

- 1) que soit réalisé l'anneau des sciences dans sa variante courte
- 2) que soit conduite une étude complémentaire permettant de mesurer les incidences de l'anneau des sciences en terme de trafic automobile sur la RD489 étant entendu que cette étude devra également prendre en compte les impacts de la mise en service de la ligne Express de l'Ouest Lyonnais

Le Tribunal Administratif de Lyon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois à compter de sa réception en Préfecture.

LE MAIRE



Alain GALLIANO

Exécutoire, compte tenu de sa transmission en Préfecture le

Accusé de réception en préfecture  
069-216900696-20130322-2013-00020-DE  
Date de télétransmission : 02/04/2013  
Date de réception préfecture : 02/04/2013